

La faillite d'une compagnie n'est pas de nature à accroître la confiance du public. Même si ce nom de «Commonwealth» était autant en évidence dans ce groupe, cela n'a pas empêché la compagnie de subir un échec. Ce qui arrive ici, je pense, c'est que certains députés ont reconnu l'inconséquence de mon argument. Toutefois, ce n'est pas là le point le plus important, selon moi. Une telle manipulation de noms, de capitalisation, et le reste, et d'autres petits tours de force, nous permettent de constater que ces compagnies, malgré les transactions effectuées entre elles, ne parviennent pas à pallier la situation à laquelle nous tentons de remédier, avais-je cru comprendre. Je croyais que nous voulions ériger une très solide structure financière sur laquelle se fonderait le genre de politique expansionniste dont nous avons si grand besoin en raison de la grave situation de l'emploi aujourd'hui. Ce problème ne se pose pas seulement dans ma province. Il est beaucoup plus grave dans d'autres, j'en suis sûr. Quoi qu'il en soit, les gens se méfient de plus en plus de nos institutions financières en général. L'échec d'un grand nombre d'entre elles n'en est pas la seule cause; il y a aussi les petites manipulations qui se font de temps à autre et que les gens ne comprennent pas. Certaines sont intéressantes et les tribunaux prennent même des années à les comprendre.

• (5.50 p.m.)

Nous nous intéressons au genre d'organisation de nos finances qui aura un effet salutaire sur notre économie. Si nous ne sommes pas sérieux dans ce genre de choses et si les députés de chaque côté de la Chambre se préoccupent surtout d'adopter une mesure sans tenir compte de ses conséquences lointaines, je ne vois pas comment nous ferons des progrès. En fait, nous gaspillons de l'argent dans ce domaine. Nous sommes en proie au pays à des taux d'intérêt débridés. Au dire du député de Timiskaming, c'est un marché extrêmement lucratif, mais pas pour tout le monde. Toutefois, celui qui occupe un poste de commande et est suffisamment renseigné peut en tirer des profits. Mais ce n'est pas toujours le cas. Ce ne le fut pas pour cette personne de ma circonscription, qui a perdu 10,000 dollars ou plus dans une récente transaction parce que le gouvernement ne lui a pas donné la protection voulue contre un membre d'une institution financière qui a violé le principe consistant à protéger l'argent des actionnaires.

[M. Rose.]

M. Lind: Monsieur le président, le député me permettrait-il de lui poser une question?

M. Rose: Volontiers, monsieur le président.

M. Lind: Je ne parviens pas à faire le lien entre les remarques du député concernant cette perte de 10,000 dollars et la modification du nom de cette société. Je crois savoir que celle-ci, la London and Midland Compagnie d'assurance générale, est une compagnie respectable qui n'a jamais connu la faillite. Je me demande comment il relie les 10,000 dollars que son ami a perdus à cette compagnie.

M. Rose: Je serai heureux d'essayer de faire ce lien pour vous. Je citais simplement le cas à titre d'exemple, pour montrer la sorte de jungle financière dans laquelle notre pays fonctionne. Il se trouve que mon ami, ou mon commettant, a perdu son argent à la suite d'un investissement qu'il avait fait dans une société canadienne. Le fait non seulement l'a teint personnellement mais encore ébranle la confiance qu'ont les gens partout au pays pour le genre de dispositions que nous adoptons en vue de protéger ceux à qui il arrive de faire des placement de ce genre.

M. Lind: Monsieur le président, puis-je demander au député de Fraser Valley-Ouest quel rapport il y a entre les pertes subies par le monsieur en question et le changement de nom de cette compagnie d'assurance?

M. Rose: Je me suis efforcé de vous expliquer le rapprochement. Si je me suis exprimé en termes vagues ou si vous n'avez pas saisi mon explication, je vous ferais volontiers remarquer que vous n'avez peut-être pas été très limpide vous-même. Je me demande si vous n'êtes pas relié de quelque façon à cette compagnie d'assurance.

M. Lind: Vous ne l'avez pas demandé.

M. Rose: J'essaie de vous démontrer que ces tripotages de raison sociale et la précarité de certaines situations financières constituent certains des éléments qui minent la confiance...

M. Lind: Monsieur le président, je m'oppose à l'expression «*obscurs tripotages financiers*». Il n'est pas question d'une situation de ce genre.

M. le vice-président: A l'ordre Le député invoque-t-il le Règlement?

M. Lind: Oui. . .